

contact²

LA LETTRE D'INFORMATION DE **NATHALIE GRIESBECK**

JUILLET 2011 - JANVIER 2012

ÉDITO



Chers lecteurs, chers amis,

Je suis heureuse de vous adresser aujourd'hui cette nouvelle lettre d'information.

Comme la première, elle propose un bilan des grands dossiers de l'actualité européenne de ces six derniers mois et vous donnera ainsi un aperçu du dernier semestre : un semestre marqué avant tout par la crise économique et financière sans précédent que nous traversons actuellement, mais aussi jalonné par l'adoption de législations européennes qui auront, sans nul doute, toute leur importance dans notre vie quotidienne.

Ce numéro revêt en outre un caractère particulier : vous y trouverez également mon bilan de mi-mandature. Car, cela fait deux ans et demi que notre Parlement Européen a été élu, deux ans et demi de travail parlementaire dont j'ai souhaité vous rendre compte aujourd'hui : mon travail au sein des commissions parlementaires du Parlement Européen, ma vision de l'Europe, les temps forts de ces 30 derniers mois et mes attentes pour les 30 prochains. Mais il présente aussi plus généralement les travaux que nous avons menés avec mes collègues du Mouvement Démocrate (MoDem) et ceux du groupe parlementaire de l'Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE) auxquels j'appartiens.

Enfin, je vous invite ici, à nouveau, à réagir aux informations que vous pourrez lire.

Transmettez-moi vos suggestions et vos critiques.

Car c'est ensemble que nous construirons l'Europe et notre avenir.

Nathalie GRIESBECK

L'Union Européenne face à la crise

Evidemment, cette lettre d'information se doit, en tout premier lieu, de faire la part belle à l'actualité marquante de ces derniers mois : **la crise économique et financière que nous traversons** et les mesures prises par l'Union et le Parlement Européen. En effet, au cours des 6 derniers mois, alors que les chefs d'Etat et de Gouvernement étalaient leurs divisions au sein du Conseil, nous, députés avons travaillé au Parlement européen pour trouver des solutions efficaces et innovantes afin d'enrayer la crise et prévenir de nouveaux déséquilibres.

Ainsi, le 13 décembre 2011, notre Parlement adoptait ce qu'on appelle le **"6 pack"** : un arsenal de mesures en matière de gouvernance économique européenne. Désormais, les Etats devront se plier aux recommandations du Conseil afin de corriger leurs excès : si la dette publique d'un Etat dépasse 60 % de son PIB, ou si son déficit dépasse les 3 %. S'ils ne le font pas, des sanctions financières sont prévues. Ce paquet comprend également un volet préventif qui fixe pour les Etats membres des objectifs budgétaires spécifiques à moyen terme, destinés à améliorer la planification budgétaire. Autre nouveauté : l'introduction d'une nouvelle procédure concernant les déséquilibres excessifs qui tend à éviter des écarts trop importants en termes de compétitivité, de déficit extérieur, de bulles d'actifs et autres déséquilibres. Ces premiers éléments constituent **une avancée significative pour répondre à la crise profonde** que traverse l'Union européenne. Cela étant, il faudra **aller encore plus loin** dans les mois à venir pour que l'Europe se dote d'une véritable gouvernance européenne.

C'est ce que nous n'avons cessé de défendre ces derniers mois au sein de mon groupe parlementaire de l'ADLE : l'Union Européenne **doit sortir de l'intergouvernemental, du simple franco-allemand et la réponse doit être communautaire et véritablement européenne**. Nous pensons ainsi au sein du Mouvement Démocrate que l'accord qui a été trouvé lors de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement en décembre dernier, présenté comme "historique", demeure bancal. **Nous avons besoin d'une Europe** qui, en fait, **exige la discipline budgétaire et avant tout la solidarité budgétaire**. De fait, il est nécessaire d'apporter une **solution véritablement européenne** à la crise des dettes souveraines, la dette de nos Etats étant un "poison mortel" comme l'affirme François Bayrou depuis plus de 10 ans.

Enfin, notre Parlement a adopté en décembre dernier une réglementation visant à interdire la spéculation sur la dette souveraine et la vente à découvert pour **empêcher toute spéculation sur la défaillance d'un pays** : le monde complexe, abstrait et parfois violent de la finance.

ULCOS :

Un enjeu capital pour la Lorraine

Cela fait maintenant de longs mois que je me bats pour Florange : contre la fermeture des hauts-fourneaux par ArcelorMittal et pour obtenir le projet ULCOS sur ce site français. L'avenir de la sidérurgie lorraine et le maintien de l'activité de Florange passent plus que jamais par le soutien de l'Union européenne au projet ULCOS, ce projet colossal et innovant de captage de CO2, qui permettrait de faire du site de Florange un des sites européens les plus performants en matière d'émissions de gaz à effet de serre dans le domaine industriel. J'ai rencontré sur ces questions, le Vice-président de la Commission européenne à l'Industrie ainsi que le Vice-président de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour les convaincre de l'importance de ce projet. Aujourd'hui ULCOS est une priorité absolue pour l'avenir de notre territoire et l'industriel Mittal doit l'entendre de cette façon.

J'AI ORGANISÉ !



Une action en faveur des travailleurs transfrontaliers en Europe !

Intitulée **"Le travail transfrontalier : vers une Europe plus sociale ?"**, cette rencontre de travail a eu lieu le 26 octobre 2011 au Parlement Européen à Strasbourg. Elle nous a permis de dresser un premier état des lieux sur les problématiques actuelles du travail transfrontalier, de la mobilité des travailleurs en particulier dans la zone de la Grande Région et des difficultés (sociales, administratives, fiscales etc.) auxquelles les travailleurs sont confrontés quotidiennement. Réunissant de nombreux participants (députés européens, Commission européenne, réseau EURES-Transfrontalier, Agence pour l'Emploi en Allemagne (Sarre, Baden-Wurtemberg), syndicats de travailleurs, Task Force sur le travail transfrontalier au sein de la Grande Région), cette table-ronde a permis de travailler sur toutes ces questions afin de renforcer la liberté de circulation des travailleurs en Europe.



En Commission LIBERTES

Ce semestre a été marqué au sein de ma commission parlementaire principale, par les **dossiers "victimes"** sur lesquels j'ai été nommée rapporteur au sein de mon groupe parlementaire en ce qui concerne : d'une part une directive sur un *Ordre Européen de Protection* et d'autre part un règlement sur *la reconnaissance des mesures de protection dans le domaine civil*. Ces deux instruments forment **un arsenal juridique complet en matière de protection des victimes**. Ainsi, toute victime bénéficiant d'une mesure de protection dans un Etat continuera à bénéficier de celle-ci dans tout autre Etat membre où elle pourrait se rendre, en vacances ou pour y habiter : **une avancée très concrète !** Le premier instrument a été approuvé par le Parlement Européen en décembre 2011 et le second est actuellement discuté en commission LIBE : j'y ai pour ma part déposé 15 amendements visant à assurer plus de cohérence entre ces deux instruments juridiques et à protéger les personnes vulnérables, telles que les mineurs, et à leur garantir une information dans une langue qu'ils comprennent. **Deuxième dossier clef de ce semestre : celui de l'accès du public aux documents des institutions** : un dossier sur lequel notre groupe parlementaire de l'ADLE s'est beaucoup investi afin de garantir une meilleure transparence et une plus grande lisibilité des actions de l'Union. **Autre dossier qui me tient à cœur : celui des droits des détenus**. Les prisons européennes souffrent en effet de nombreux problèmes : conditions désastreuses, abus, négation de la dignité... ; or le **respect des droits fondamentaux ne doit pas s'arrêter aux portes des prisons** et nous devons remédier à ces situations honteuses. Dans une résolution que j'ai cosignée et à l'heure où nos prisons - en particulier françaises - font honte à nos Etats, nous tirons la sonnette d'alarme sur les conditions de détention dans l'Union Européenne, exhortons les Etats à prendre de toute urgence des mesures garantissant le respect des droits fondamentaux des détenus et demandons à la Commission européenne d'adopter des normes minimales en matière de conditions de détention.

J'AI SIGNÉ !

La déclaration écrite du Parlement Européen pour lutter contre l'épilepsie qui demande à la Commission et au Conseil de prendre des initiatives dans ce domaine et aux Etats une législation appropriée afin de protéger les droits des personnes qui en sont atteintes. C'est la première action menée avec succès par le groupe de travail du Parlement sur l'épilepsie dont je suis membre et aux côtés des associations locales de notre Région. Cette déclaration a été adoptée en septembre dernier : une véritable victoire !

En novembre 2011, j'ai également participé à deux rencontres sur ce thème : les rencontres lorraines de l'épilepsie à Vandœuvre-lès-Nancy et une rencontre sur "l'épilepsie et le sport" au Parlement, au cours de laquelle j'ai rencontré de formidables jeunes épileptiques et champions sportifs!

La mobilité de demain

Repenser la mobilité, afin d'imaginer les transports de demain dans l'Union européenne: tel était l'objectif du rapport sur l'avenir des transports adopté en décembre par le Parlement. Très investie dans ce dossier, j'ai souhaité que nous parvenions à des objectifs chiffrés qui soient clairs, précis et surtout réalistes. Le rapport demande, entre autres, une réduction de 20% des émissions de CO₂ dues au trafic routier, de 30% de celles dues au trafic aérien, une réduction du bruit et de la consommation d'énergie du matériel ferroviaire. Outre ces mesures chiffrées, nous avons imaginé ce que pourraient être nos transports du futur : réduire la place de la voiture en ville, rendre la mobilité urbaine *plus durable* et accélérer le *report modal* en faisant passer 30% du trafic routier de marchandises vers d'autres modes de transport à l'horizon 2030.

L'EUROPE EN CIRCO



Au festival de l'engagement solidaire au Parlement Européen à Strasbourg, l'événement de clôture de l'année européenne du bénévolat et du volontariat, décembre 2011



L'équipe Grand Est du Mouvement Démocrate (MoDem) lors de l'université régionale de rentrée, octobre 2011



Avec les membres du Secours Populaire, pour le maintien du Programme Européen d'Aide pour les plus Démunis, novembre 2011

2009
2012

Mon bilan de mi-mandature

Parce qu'il est important de se fixer des rendez-vous réguliers et de savoir s'arrêter quelques instants pour revenir sur ce qui a été fait, j'ai souhaité, avec vous, faire le point sur mon activité de parlementaire depuis 2009. Vous y trouverez, en quelques pages, les dossiers sur lesquels j'ai travaillé, les avancées que nous avons su obtenir et les positions que j'ai défendues, en votre nom et aux côtés de mes collègues du Mouvement Démocrate et de l'Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe.

La première réflexion que je souhaite partager avec vous concerne l'évolution considérable du mandat de parlementaire européen après 2009. En effet, le Traité de Lisbonne, qui est venu donner au Parlement Européen le

statut de "co-législateur", a totalement changé la manière dont notre Parlement fonctionne, aussi bien que le poids politique qui est désormais le sien. C'est là une formidable avancée pour l'Europe que nous construisons jour après jour.

Depuis que j'ai été élue au Parlement Européen en 2004, deux principes fondamentaux ont toujours guidé mon action :
- *aller toujours plus loin dans la construction de l'Union Européenne,*
- *maintenir un lien constant avec les 8 millions et demi d'habitants de la circonscription Grand Est.*

A travers ce bref bilan, c'est ce que j'ai souhaité vous faire découvrir.

Je me bats chaque jour pour la construction de l'idéal européen

Au cours de ce nouveau mandat, j'ai choisi de siéger, en tant que membre titulaire, au sein de la **Commission Libertés civiles, Justice et affaires intérieures (LIBE)**, car le respect des droits fondamentaux et **des libertés** doit être le fondement de notre démocratie européenne. La construction d'un **véritable espace de liberté, de sécurité et de justice**, qui garantisse la libre circulation des personnes, est l'un des objectifs principaux de l'Union et la pierre angulaire du nouvel ordre juridique de l'Europe.



Célébration des 25 ans des Accords de Schengen relatifs à la suppression des frontières intérieures de l'Union Européenne ; Nathalie Griesbeck aux côtés de Monsieur Barroso, Président de la Commission et de Monsieur Buzek, Président du Parlement de 2009 à 2012, juin 2010

Mise en place d'un véritable régime d'asile européen, élaboration d'une stratégie européenne de lutte contre la criminalité organisée, coopération policière et EUROPOL, règles applicables aux travailleurs saisonniers, protection des données personnelles, réforme du fonctionnement de l'agence pour la gestion des frontières

extérieures de l'Union Européenne (FRONTEX), respect des droits des minorités, conditions minimales pour l'accueil des demandeurs d'asile en Europe, liberté d'expression et liberté des médias : voilà autant de sujets essentiels et passionnants sur lesquels nous travaillons de manière très approfondie au sein de la commission LIBE. Parmi ces dossiers, deux "événements" ont incontestablement marqué jusqu'ici mon mandat au sein de cette commission : premièrement le rejet historique de l'accord SWIFT en février 2010 (cet accord porte sur le transfert vers les Etats Unis des données individuelles) par le Parlement Européen qui, a ainsi pleinement joué son rôle de défenseur des droits fondamentaux et de la protection des données personnelles. C'est le résultat heureux d'un combat ardu mené par mon groupe parlementaire de l'ADLE. L'adhésion de l'Union Européenne à la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) en mars 2010 est sans aucun doute le deuxième "événement" clef de ce mi-mandat : grâce à cette adhésion, l'Union complète son arsenal juridique de protection des droits et libertés des citoyens européens. Par ailleurs, l'un des combats principaux de notre Parlement Européen et de notre commission LIBE contre le Conseil et les Etats qui bloquent ce dossier depuis des années vise à mettre en place un véritable régime commun européen d'asile et une vraie politique

européenne solidaire dans ce domaine. Suivant de très près l'ensemble des dossiers, j'ai déposé de nombreux amendements aux rapports débattus, visant à défendre, en conformité avec nos convictions, les libertés fondamentales de chacun et les droits de tous.



Visite du Centre de Rétention Administrative de Geispolsheim (67), travaux sur les conditions de détention en Europe, juillet 2010

J'ai d'abord été désignée rapporteur du Parlement Européen sur deux dossiers : l'accord de réadmission des personnes en séjour irrégulier entre l'Union Européenne et la Géorgie et l'accord de facilitation des visas entre l'UE et la Géorgie : deux accords pour lesquels j'avais recommandé l'approbation du Parlement, en ce qu'ils constituaient un signal fort de l'UE pour l'approfondissement des relations entre l'Europe et les pays du Sud Caucase et pour améliorer l'exercice de la justice et le niveau de respect des libertés dans cette région du monde. Le Parlement m'a suivie sur ces deux accords qu'il a approuvés.

En outre, j'ai beaucoup travaillé sur plusieurs autres dossiers pour lesquels j'ai été désignée rapporteur au nom de mon groupe parlementaire : "le Paquet Victimes", un ensemble d'instruments juridiques visant à mieux protéger les victimes en Europe ; l'accord de réadmission entre l'Union Européenne et le Pakistan, un dossier pour lequel je suis parvenue à ce que la Commission européenne s'engage à exiger et obtenir le respect de la Convention de Genève (concernant le statut des réfugiés) avant toute signature d'un nouvel accord de réadmission ; ou encore le rapport sur la création d'une année européenne des citoyens en 2013 ; ou enfin celui sur la lutte contre la pédopornographie en ligne : un fléau qu'il faut combattre, très fermement et de toute urgence.



Visite du camp d'accueil de réfugiés et des installations de la croix rouge à Lampedusa, juin 2011

J'ai également cosigné, au cours de ces mois, un grand nombre de résolutions et de questions orales posées à la Commission : sur la situation alarmante en Hongrie récemment, sur une nécessaire solidarité européenne dans le domaine de l'asile et l'immigration, sur les révolutions du monde arabe et

de la crise migratoire qui s'en est suivie, sur les menaces croissantes à l'encontre de la liberté d'information et des médias dans les Etats européens, sur les "body scanners", sur les droits des enfants, sur les conditions de détention etc. J'ai également pu prendre part à plusieurs visites de terrain : une journée d'études à la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) ou encore une visite du Centre de Retention administrative de Geispolshheim ; la plus importante : une délégation du Parlement à la frontière tuniso-libyenne pour constater la réalité terrible des camps de réfugiés ; la plus poignante : la visite, aux côtés de Marielle de Sarnez, de l'île de Lampedusa, dramatiquement célèbre.

En Commission des Transports :

Outre la commission LIBE, j'ai fait le choix de siéger, en tant que membre suppléant, dans l'une des commissions les plus importantes : la commission des Transports, parce que les transports sont une compétence communautaire aussi naturelle qu'indispensable.

Soutien essentiel à la libre circulation des marchandises, mais aussi et surtout des citoyens de l'Union européenne, la politique des transports est l'une des politiques communautaires les plus anciennes. Parce que, sans transports, il ne peut y avoir d'échanges entre les personnes, de voyages, de découvertes, ni non plus d'activités économiques. Tout l'enjeu de mon travail, au sein de cette Commission, est de mettre en œuvre des outils efficaces à la réalisation de ces objectifs.

A mi-mandat, nous avons d'ores et déjà obtenu de nombreuses avancées : le renforcement des droits des passagers dans les différents modes de transports, l'uniformisation des temps de conduite et de repos des transporteurs routiers et des conducteurs d'autocars. Nous avons progressé dans la lutte contre l'insécurité routière, mais aussi contre la pollution générée par les transports, nous avons travaillé au développement de la politique maritime, à la refonte du paquet ferroviaire. Tous ces efforts et ces mesures visent à faciliter la mobilité des Européens et à

moderniser les transports et leurs infrastructures. Parvenir à moderniser et à adapter les transports aux défis futurs, sans pour autant entraver la compétitivité de nos territoires, tel est le délicat équilibre que je m'efforce d'atteindre lors de mes prises de décision.



Remise du Prix Européen de la sécurité routière, octobre 2010

Parmi tous les dossiers, je me suis, ici aussi, particulièrement investie dans deux rapports, pour lesquels j'ai été désignée rapporteur, au sein de mon groupe parlementaire. Le premier portait sur "l'avenir durable des transports". J'ai alors insisté, par le biais de nombreux amendements, sur plusieurs points qui me paraissent essentiels tels que la *comodalité* entre modes de transports, la nécessité d'avoir une coordination européenne beaucoup plus importante, tant en ce qui concerne le domaine du ciel unique européen que l'achèvement d'un réseau ferroviaire européen. J'ai également œuvré à la décarbonisation des

transports, ou encore à l'achèvement du marché intérieur. Le second rapport portait sur la sécurité routière dans l'Union européenne pour la période 2011-2020. Chaque année, 35000 personnes perdent la vie et des milliers d'autres sont blessées et gardent souvent de lourdes séquelles de leurs blessures. J'ai ici souhaité insister sur des mesures volontaires, innovantes et sans ambiguïté. Au-delà de l'alcool et de la vitesse, qui sont les principaux fléaux responsables de l'insécurité routière, j'ai mis l'accent sur l'éducation et la formation des conducteurs tout au long de la vie, sur l'amélioration nécessaire des infrastructures ou encore sur le recours aux nouvelles technologies.

Parce que le travail parlementaire s'enrichit de rencontres et d'échanges, j'ai, depuis deux ans et demi, rencontré de nombreux acteurs du monde des transports pour recueillir leurs expertises, mais aussi faire valoir nos idées. Aussi, peu de temps après le début de la mandature, j'ai organisé un débat sur les transports aériens. Quelques mois plus tard (juin 2010) et au lendemain de la crise volcanique islandaise qui avait paralysé l'Europe, j'ai réuni une table-ronde sur l'avenir des transports aériens et sur les solutions à apporter pour qu'une telle crise ne se reproduise plus. Enfin, en mai 2011, j'ai parrainé une nouvelle rencontre qui avait pour thème la sécurité routière au travers de la formation des conducteurs européens.

Au sein des délégations :

Dans le cadre des relations que l'Union européenne entretient avec les pays tiers, j'ai choisi de siéger au sein des assemblées parlementaires ACP-UE (Afrique Caraïbes Pacifique - Union Européenne) d'une part et MERCOSUR (espace regroupant l'Argentine, le Paraguay, l'Uruguay, le Brésil et le Venezuela) et EUROLAT (euro-latino-américaine) d'autre part, afin de soutenir l'émergence d'ensembles régionaux démocratiques et l'établissement de rapports de confiance réciproque entre les peuples sous le signe des valeurs qui nous sont communes. Dans ce cadre, j'ai participé à de nombreuses réunions portant notamment sur la réconciliation au travers de la gouvernance démocratique, sur le rôle de la société civile dans la construction démocratique, sur les grands équilibres géopolitiques et géostratégiques dans ce monde multipolaire.



Conférence *Walking Africa deserve a Nobel*, mai 2011

Au sein des intergroupes :

J'ai été élue au début de ce mandat à la **vice-présidence de l'intergroupe Tibet**. Poursuivant les actions menées au cours de mon dernier mandat (durant lequel j'avais œuvré en faveur de la reprise des discussions entre les autorités chinoises et le Dalaï Lama et rencontré deux fois le Dalaï Lama), j'ai participé aux nombreuses réunions organisées avec des représentants tibétains, ou des spécialistes des questions tibétaines afin d'entretenir un dialogue politique constant sur la question. A l'occasion de l'anniversaire du 10 mars (journée de commémoration pour le Tibet) et à l'initiative de l'intergroupe, des centaines de députés européens ont installé, le drapeau du Tibet sur leurs pupitres dans l'hémicycle du Parlement, pour manifester leur soutien à ce peuple victime de l'oppression.

J'ai également été élue **vice-présidente de l'intergroupe Famille & Protection de l'Enfance** qui a pour objectif de rassembler des députés européens convaincus de la nécessité de conduire une politique de promotion et de défense des droits de la famille et de l'enfant et qui vise à faire intégrer la

dimension familiale dans toutes les politiques communautaires.

Très attachée au maintien d'une agriculture de qualité respectueuse de l'environnement et persuadée que notre politique agricole doit être axée sur la qualité des aliments et respecter l'importance des productions régionales et de terroir, je suis également membre du Bureau de **l'Intergroupe Viticulture, Fruits & Légumes, Tradition et alimentation de qualité**. Fermement opposée à la culture OGM, j'avais vivement réagi face à l'annonce qui avait été faite par le Président de la Commission européenne d'autoriser la culture de la pomme de terre génétiquement modifiée Amflora au début de l'année 2010. De la même façon, je m'étais fortement prononcée contre la proposition d'autoriser les aliments issus de produits clonés et d'aliments modifiés par les nanotechnologies. Dans le même esprit, j'ai envoyé en mai 2010, une lettre au Commissaire Européen à l'Agriculture, en m'opposant vivement à la proposition de réglementation européenne relative à la définition des vins biologiques.

Plus largement, nous défendons le maintien d'un budget fort de la Politique Agricole Commune(PAC).



Enfin, j'accorde une attention toute particulière **aux questions de santé** et à ce titre, je suis membre de plusieurs groupes du Parlement, à savoir le MEP Heart Group et le MAC (Member against Cancer) qui ont pour objectif d'obtenir, à terme, un plan de lutte contre ces maladies au niveau de l'Union Européenne, ou encore *l'intergroupe Epilepsie*, groupe très actif qui se bat pour une véritable stratégie et une véritable sensibilisation des institutions à cette affection neurologique.

Divers

Plusieurs combats ont également marqué ces mois de mandat: premièrement les fonds structurels : premier poste budgétaire de l'Union Européenne, cette politique est essentielle pour nos territoires et nous nous battons pour le maintien d'un budget conséquent pour cette politique, ainsi que pour l'augmentation du budget du volet "coopération transfrontalière"; deuxièmement, la défense du multilinguisme car l'Union Européenne est fondée sur le respect de la diversité de chacun ; enfin le combat pour le maintien du siège du Parlement Européen à Strasbourg pour le respect de l'Histoire, des Traités, des symboles et surtout de l'indépendance du Parlement face au "tout bruxellois".

Bien sûr tout ceci n'est qu'un aperçu qui n'a rien d'exhaustif mais vous trouverez davantage de détails en ce qui concerne chacun de ces points sur mon site internet.



Conférence *"Le siège dans tous ses Etats, Strasbourg capitale européenne"*, organisée par Nathalie Griesbeck, février 2012

Un combat au service des citoyens européens et des habitants de ma circonscription

Il est pour moi essentiel de maintenir un lien constant avec les 8 millions et demi de citoyens de la circonscription Grand Est comme avec les acteurs économiques et sociaux, les élus locaux et les décideurs institutionnels, à travers les 5 régions et les 18 départements du Grand Est. Car il faut que les décisions prises en leur nom correspondent à leurs besoins et à leurs attentes aussi bien qu'aux intérêts de l'Union. C'est là le deuxième principe qui guide mon action parlementaire.



Premier Congrès Européen de la Protection Civile, Strasbourg, septembre 2011

J'ai ainsi reçu, depuis le mois de septembre 2009, plus de **4000 visiteurs**, (très exactement 4077), **venus des quatre coins de la circonscription Grand Est** : collégiens, lycéens, étudiants, élus locaux, anciens élus locaux, fonctionnaires en formation professionnelle, professeurs, retraités, membres de diverses associations locales ou nationales, Messins, Lorrains, Alsaciens, Bourguignons, Francomtois, Champardennais, au sein des magnifiques bâtiments du Parlement Européen. Lors de ces visites, je prends systématiquement le temps de répondre aux nombreuses questions des visiteurs et d'expliquer



le fonctionnement du Parlement Européen, afin que nos concitoyens puissent prendre conscience des enjeux et de la portée des décisions prises ici en leur nom et ainsi s'approprient l'Europe et ses institutions qui sont fondamentalement les leurs. Il est essentiel en politique, qu'il s'agisse de questions locales, nationales ou européennes, d'écouter, d'échanger et de débattre avec les citoyens pour comprendre les évolutions d'une société en mouvement. J'ai besoin de ces échanges et j'en tiens compte au moment de chacune de mes décisions et de mes votes. En outre, il m'apparaît comme important que les citoyens connaissent les lieux de démocratie où siègent leurs représentants et qu'ils puissent y avoir accès.

J'entretiens par ailleurs des liens réguliers avec les 5 régions de notre circonscription : Journées de l'Europe, Forums européens, conférences sur l'Europe, Forums citoyens, événements locaux, assemblées générales, comités de suivi des fonds structurels... etc. Je vais ainsi, chaque jour à la rencontre des acteurs locaux des 18 départements du Grand Est : à la rencontre des

agriculteurs et des jeunes agriculteurs pour leur parler de la Politique Agricole Commune (PAC), de la politique européenne de développement durable et du maintien nécessaire d'une PAC forte ; des chefs d'entreprises pour débattre avec eux des problématiques économiques ou des questions de compétitivité et d'innovation ; des élus locaux pour les informer sur les fonds structurels et les nombreuses possibilités de cofinancement européen ; des associations et des porteurs de projets pour les accompagner dans leurs démarches ; dans les écoles pour parler de l'Europe et de l'idéal européen à nos enfants.



Fête de l'Europe à Nancy, 9 mai 2011

Ces contacts sont essentiels dans mon mandat en vue de la construction **d'une Europe qui soit véritablement une Europe des citoyens et pour les citoyens.**



Zoom sur...

Le "triangle institutionnel", ou comment est élaborée la législation européenne ?

Le semestre dernier, vous trouviez dans cette rubrique consacrée au fonctionnement des institutions européennes, des informations sur le Parlement Européen. Vous y découvrirez aujourd'hui comment le Parlement travaille avec les autres institutions.

AGENDA
22 avril & 6 mai 2012 :
Allez voter !
"La France solidaire"

D'où vient l'initiative législative ?

La Commission Européenne est l'institution qui représente l'intérêt commun européen et qui a le pouvoir d'initiative législative. Elle est composée de 27 commissaires, un par Etat et un par domaine thématique (agriculture, affaires économiques, justice etc.). L'ensemble des commissaires se réunit tous les mercredis et propose des actes législatifs.

Que devient cette initiative législative ?

Depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, le Parlement Européen (qui représente les citoyens européens) et le Conseil de l'Union Européenne (qui représente les Etats de l'Union) sont "co-législateurs" : un terme complexe qui signifie que ces deux institutions ont le même poids et devront se mettre d'accord sur un texte commun, dans le cadre de la "procédure législative ordinaire" dite de "codécision".

Au Parlement Européen :

la proposition législative de la Commission est travaillée en commission parlementaire, puis en session plénière du Parlement à Strasbourg où elle est débattue et votée.

D'accord ou pas d'accord ?

Si le Parlement Européen et le Conseil de l'Union Européenne sont d'accord, notre proposition législative devient un "acte législatif européen" qui s'appliquera au sein de l'Union Européenne. Si ces deux institutions ne sont pas d'accord, le texte est examiné une nouvelle fois devant ces deux institutions : c'est la deuxième lecture. Troisième phase de cette procédure : si un désaccord subsiste, un comité de conciliation, regroupant quelques membres de chaque institution se réunit afin d'élaborer par la négociation un projet commun, qui sera ensuite soumis au Parlement et au Conseil pour approbation : aboutissant, en cas de succès, à l'existence d'un acte législatif européen et, en cas d'échec à la caducité de la procédure.

Au Conseil de l'Union Européenne :

en parallèle, cette proposition est discutée au sein du conseil de l'UE aussi dit "conseil des ministres", où siègent les ministres des Etats membres de l'UE en lien avec l'ordre du jour de chaque réunion (Conseil Agriculture, Conseil Affaires économiques, etc.)



Contacts :

Au Parlement Européen :
Emilie TAFANEL & Pieyre-Alexandre ANGLADE
Tel : +32 (0) 228 47 391
Mail : nathalie.griesbeck@europarl.europa.eu

A Metz : Dominique KUHL
Tel : +33 (0) 3 87 36 15 06
Mail : nathalie.griesbeck@gmail.com

EUROPE UTILE

Vous avez une question: sur le fonctionnement de l'Union Européenne? sur une directive européenne ou un règlement adoptés par le Parlement Européen? plus généralement sur une politique menée par l'Union Européenne ou encore sur les fonds européens? N'hésitez pas à contacter **la Maison de l'Europe** ou le **Centre d'informations Europe Direct** de votre Région qui ont pour mission de vous informer. N'hésitez pas à me contacter : je reste également à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.